

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21114369

le,

Le greffier au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **16 SEP. 2021**
de ce document
Greffier

N° d'entreprise : **0449 983 394**

Nom

(en entier) : **BDK Organisation**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue du Boquillon, 18 à 6860 Mellier (Léglise)**

Objet de l'acte : Modification des statuts suite à l'assemblée générale du 7 mai 2021

1. Ajout d'un code NACE

Afin d'être en conformité avec la législation et l'activité de la société, le conseil d'administration propose d'ajouter le code NACE « 85.510 – Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir » comme activité de l'ASBL.

Décision : L'assemblée générale est favorable à cet ajout.

2. Modification statutaire – nouveau membre

A. En date du 3 mai 2020, Dominique Gardeur, Président de l'ASBL, a reçu par courrier la lettre de démission d'Alan Robert de ses fonctions d'administrateur et vice-président de l'ASBL.

Décision : L'assemblée générale prend acte de la démission d'Alan Robert avec effet en date du 3 mai 2020.

B. Dominique Gardeur, Président de l'ASBL, a reçu la candidature de Gaëtan Thibaut afin de faire partie de notre assemblée générale et du conseil d'administration.

Décision : L'assemblée générale vote en faveur de l'admission de Gaëtan Thibaut entant que membre de l'AG ainsi que membre du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de l'ASBL est donc composé de : Dominique Gardeur, Chelsea Gardeur, Sacha Massot et Gaëtan Thibaut.

Déposé en même temps que le PV AG du 07/05/21

Dominique Gardeur, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).